

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale / dénomination : _____

N° SIRET : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____

Courriel général : _____

Nom, Prénom du représentant : _____

Téléphone Fixe : _____ Téléphone portable : _____

Courriel : _____

ACTIVITE BIO DE L'ENTREPRISE

Transformateur

Distribution de gros

Réseau de distribution de détail

Précision sur l'activité : _____

Activité : 100 % Bio Mixte

ENGAGEMENT ET COTISATION A OCEBIO

Je soussigné.e : Nom, Prénom du représentant : _____

Adhère à l'association OCEBIO pour le compte de l'entreprise : _____

Chiffre d'affaire BIO 2023 H.T. € : _____

Je souhaite bénéficier du tarif «Nouvelle entreprise » - date de création de l'entreprise : _____

Je suis une entreprise de la filière PPAM => adhésion couplée OCEBIO + PPAM BIO d'OC

Fait à _____ le _____ Signature et tampon

La cotisation 2024 est calculée et facturée par OCEBIO en fonction de votre chiffre d'affaires bio 2023 HT, selon le barème validé par l'Assemblée Générale 2023. NB : Merci de ne pas envoyer de règlement. Nous calculerons votre cotisation sur la base des informations fournies dans ce bulletin d'adhésion et vous adresserons une facture en suivant.

Grille tarifaire 2024 : (pour information)

Nouvelle entreprise (entreprise créée en 2021, 2022 ou 2023) : 50 € HT la 1ère année d'adhésion, 150 € HT la seconde année

Distributeurs : NB : pour les réseaux de magasins bio, le calcul se fait sur la somme des chiffres d'affaires des magasins.

CA bio inférieur à 1,5 million d'€ HT. : cotisation forfaitaire 300 € HT + 50 € forfait communication*

CA bio égal ou supérieur à 1.5 millions d'€ H.T. : cotisation égale à 0.02 % du CA bio HT + 50 € HT forfait communication*

Transformateurs :

CA bio inférieur à 1 million d'€ H.T. : cotisation forfaitaire 300 € HT + 50 € HT forfait communication*

CA bio égal ou supérieur à 1 million d'€ H.T. : cotisation égale à 0.03 % du CA bio HT + 50 € HT forfait communication*

Toute cotisation est plafonnée à 3000 € HT maxi. + 50 € HT forfait communication

* Le Forfait communication 2024 comprend votre page de présentation dans le guide des Opérateurs bio d'Occitanie réédité en 2024 et dans nos annuaires web (www.ocebio.fr et www.interbio-occitanie.com) + possibilité de diffuser une actualité de votre entreprise sur notre site web et nos réseaux sociaux (page LinkedIn).

NB : L'adhésion à Ocebio comprend aussi un abonnement au Mag' de la Bio : <https://www.lemagdelabio.com/>